



Professionnels de la Sécurité privée, vos obligations sont multiples

- Obligation de moyens
- Obligation de résultat
- Obligations contractuelles
- Obligation de renseignements
- Devoir de conseil

→ Contacts

Département des Professionnels de la Sécurité

8, avenue du Stade-de-France
93210 Saint-Denis
Fax : 01 49 64 14 25

Philippe Brin
Directeur
Tél. : 01 49 64 10 78
pbrin@verspieren.com

Christelle Carrasco
Assistante commerciale
Tél. : 01 49 64 10 56
ccarrasco@verspieren.com

Stéphane Letellier
Chargé de clientèle
Tél. : 01 49 64 14 29
stetellier@verspieren.com

Sylvie Gaiardi
Responsable sinistres
Tél. : 01 49 64 14 27
sgaiardi@verspieren.com

VERSPIEREN
1er courtier d'assurance à capitaux
familiaux du marché français
CA consolidé groupe : 255,3 M€
Effectif : 1 612 collaborateurs

 **VERSPIEREN**
COURTIER EN ASSURANCES

Verspieren - SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 000 000 € - Siren N°321 592 049 - RCS Roubaix Tourcoing - N° immatriculation ORIAS : 07 001 542 - www.orias.fr



Entreprises de sécurité

Assurances



 **VERSPIEREN**
COURTIER EN ASSURANCES

www.securite.verspieren.com

“ Vous accompagner dans votre développement

Par nature, la Sécurité privée est une profession à risques. Risques technologiques et surtout humains, qui s'inscrivent dans un contexte toujours plus procédurier. Vous bénéficiez de notre expérience de la gestion quotidienne des risques d'une entreprise de Sécurité privée.

Au cœur des évolutions structurelles, légales et jurisprudentielles, nous vous assistons dans la négociation de vos marchés de prestations ou de sous-traitance par la fourniture de contrats-type, intervenons éventuellement auprès de vos clients pour la négociation des champs de responsabilité, des montants de garanties...

Ce sens du service et l'importante force de négociation que nous représentons auprès des compagnies d'assurance fait du département des Professionnels de la Sécurité un acteur incontournable du marché.

Vous offrir notre expertise en matière de risques spécifiques

Nous vous apportons des solutions d'assurances sur mesure, garantissant vos responsabilités afin d'assurer la pérennité et le développement de votre entreprise. Pour cela, nous veillons tout particulièrement à l'évolution de la jurisprudence portant sur les notions d'obligations de moyens, de résultat ainsi qu'au devoir de conseil. Grâce à ce suivi, nous sommes en mesure de vous proposer des contrats qui correspondent aux responsabilités et aux besoins propres de chaque métier de la Sécurité.

Vous proposer une gamme complète de garanties

→ **Assurance responsabilité civile** : un contrat unique dont le champ de couverture intègre l'ensemble des métiers de la Sécurité, qui tient compte de vos obligations de moyens et/ou résultat, ainsi que de votre devoir de conseil. Il garantit votre responsabilité civile sous tous ses aspects et particulièrement votre responsabilité civile professionnelle.

→ **Assurance responsabilité civile décennale "installateurs"** : un contrat garantissant la RC décennale selon les articles 1792 et suivants du Code civil.

→ **Assurance assistance télésurveillance** : une police-groupe d'assistance (gardiennage, serrurier, rapatriement...) souscrite par l'entreprise de Sécurité au profit de ses clients, titulaires d'un contrat de télésurveillance.

→ **Assurance protection juridique professionnelle et sociale** : contrat d'assistance juridique qui prend en charge les frais de procédures et honoraires d'avocats relatifs à un litige lié à votre activité professionnelle ou suite à une assignation devant le Conseil des prud'hommes par l'un de vos employés.

De solides références

Notre clientèle est composée de sociétés de toute taille, de l'entreprise locale au groupe national et même international.

Ces sociétés sont implantées sur l'ensemble du territoire, 45 % en région parisienne et 55 % en province et dans les DOM TOM.

Grands groupes de Sécurité multiservices ou sociétés spécialisées, ce sont plus de 1 500 entreprises de Sécurité qui nous accordent leur confiance dans les domaines suivants :

- Surveillance humaine, gardiennage
- Intervention sur alarmes
- Protection de personnes
- Transport de fonds et valeurs
- Formation aux métiers de la Sécurité
- Installation d'alarmes, contrôle d'accès
- Télésurveillance, vidéosurveillance
- Cabinets d'étude et d'audit en Sécurité
- Coordination SSI
- Sûreté aéroportuaire



Une équipe dédiée

Fidèles à nos valeurs de qualité, de services et de réactivité, nous nous attachons en permanence à offrir à chacun de nos clients les services d'une équipe dédiée.

Un chargé de clientèle est votre interlocuteur privilégié, garant de la qualité de nos prestations. Véritable service après-vente de l'assurance, notre service "gestion des sinistres" est là pour vous aider, vous conseiller, vous assister et vous défendre lorsque vous êtes mis en cause dans le cadre de vos prestations.

Le service "gestion des sinistres" est composé d'une équipe de spécialistes ayant une parfaite connaissance tant du contexte juridique et jurisprudentiel que des réalités techniques de vos métiers.



Verspieren, votre partenaire n°1